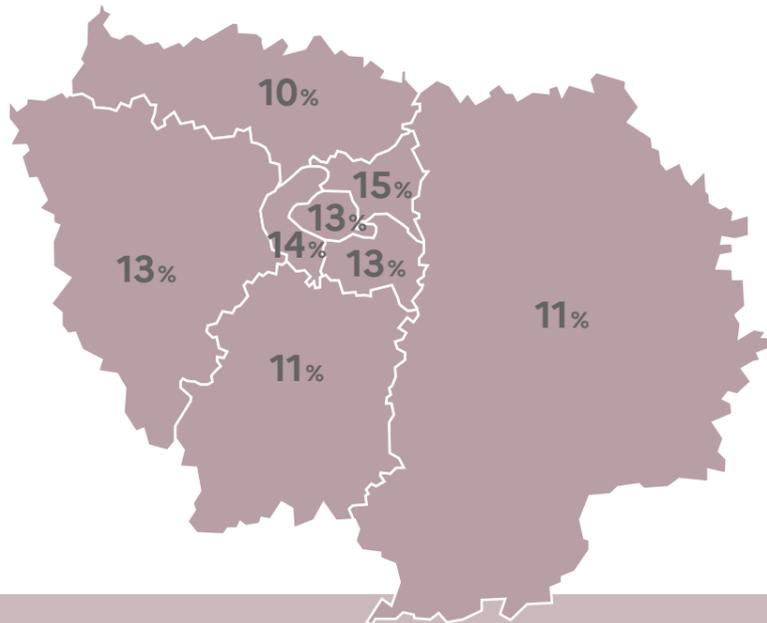


Les attributions de logement social en 2020 en Île-de-France

61 854 attributions
dans 619 communes franciliennes



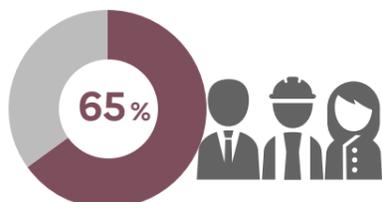
30 % des attributions
au profit de ménages reconnus prioritaires*
soit 18 796 ménages

* ménages prioritaires au titre du droit au logement opposable (Dalo) et ménages labellisés par l'État, les SIAO ou par une commission partenariale comme prioritaires au titre de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation



**1 attribution
pour 12 demandes**

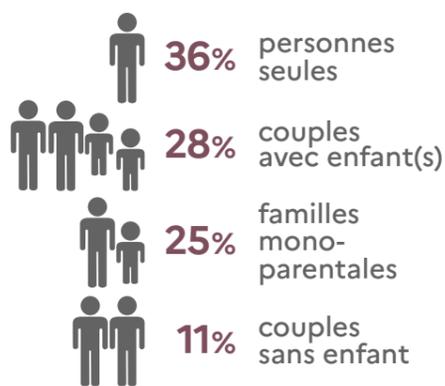
Qui sont les ménages ayant obtenu un logement social ?



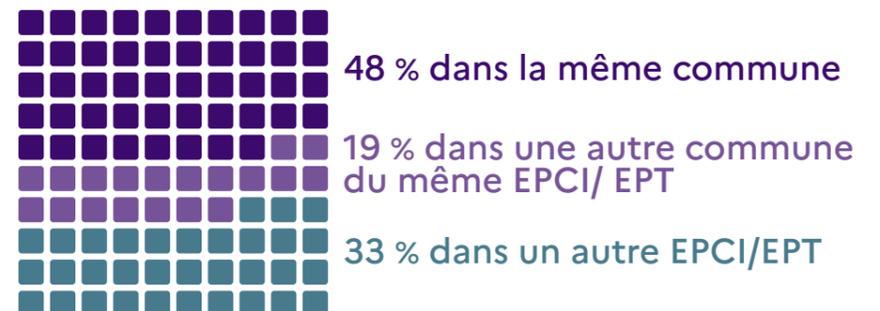
65%
sont des actifs en emploi stable
ménages dont le demandeur est fonctionnaire, artisan, commerçant, exerce une profession libérale ou est salarié en CDI



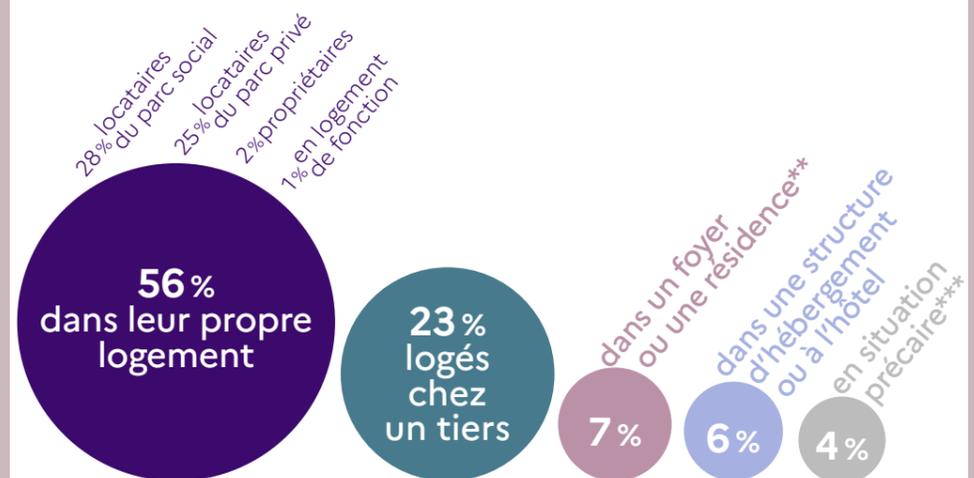
60%
disposent de ressources mensuelles supérieures à 1 200 euros (par unité de consommation)



Où vivaient précédemment les attributaires ?



* EPCI : établissement public de coopération intercommunale
EPT : établissement public territorial



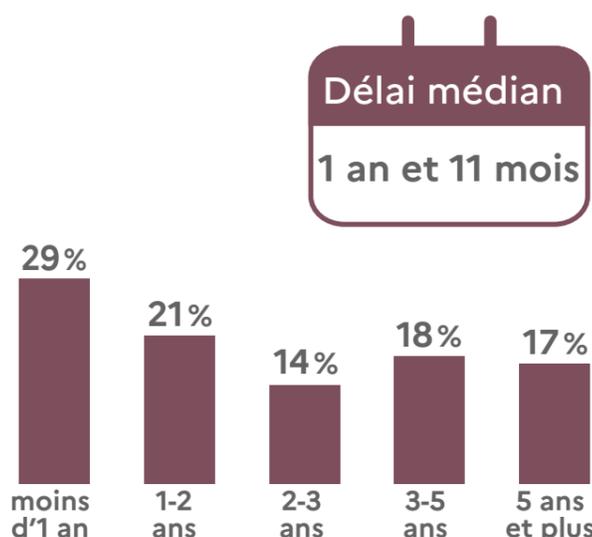
* Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'hébergement d'urgence, centre d'accueil pour demandeurs d'asile, centre provisoire d'hébergement

** Résidence sociale, pension de famille (maison relais) ou logement-foyer (foyer de jeunes travailleurs, foyer de travailleurs migrants, foyer pour personnes âgées, foyer pour personnes en situation de handicap) et centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel

*** En situation précaire : ménages dont le demandeur a déclaré être logé en camping, caravanning, habitat mobile, être occupant sans titre, être sans abri ou vivre dans un abri de fortune

6 % des ménages ont déclaré être « sous-locataires ou hébergés dans un logement à titre temporaire ». Cette catégorie recouvre des statuts d'occupation très différents qu'il n'est pas possible de détailler (sous-location déclarée ou non, intermédiation locative...).

Quels sont les délais d'obtention ?



Drihl, septembre 2021

Source :
Socle de données demandes et attributions de logement social en Île-de-France en 2020, Drihl
En savoir plus
www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/socle-de-donnees-demandes-et-attributions-de-a868.html